

Territoire du SAGE de la baie de St Brieuc

**Projet de territoire à très basses fuites
d'azote sur le bassin versant de la baie de
St Brieuc**

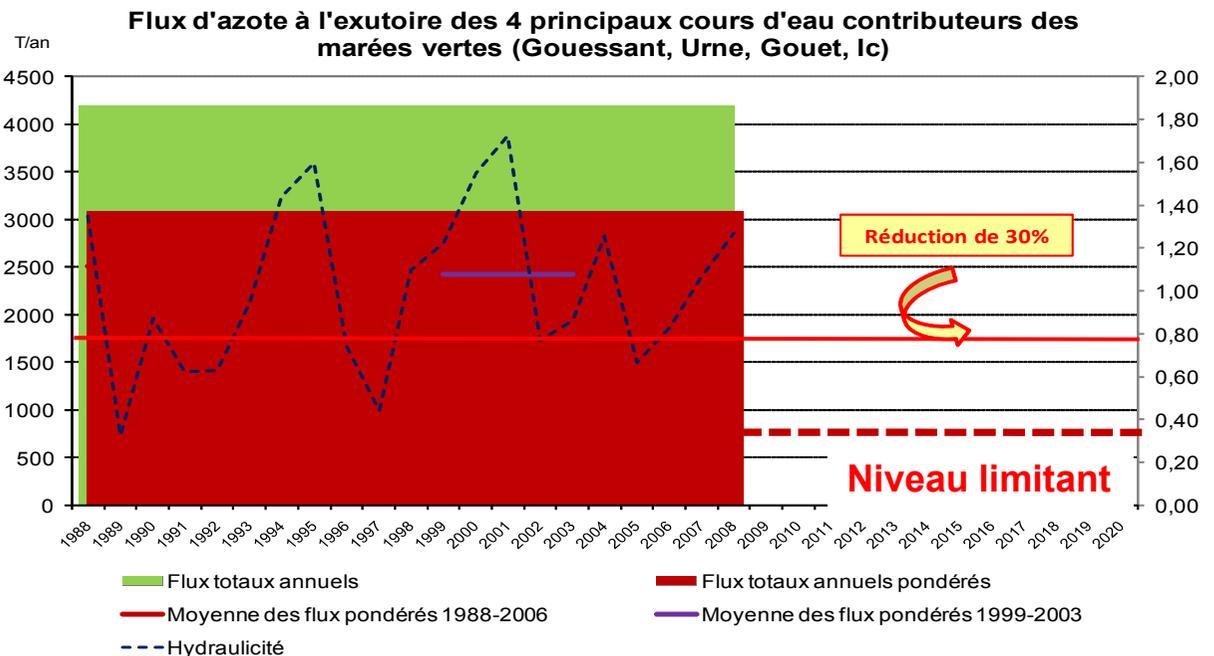
Le Contexte

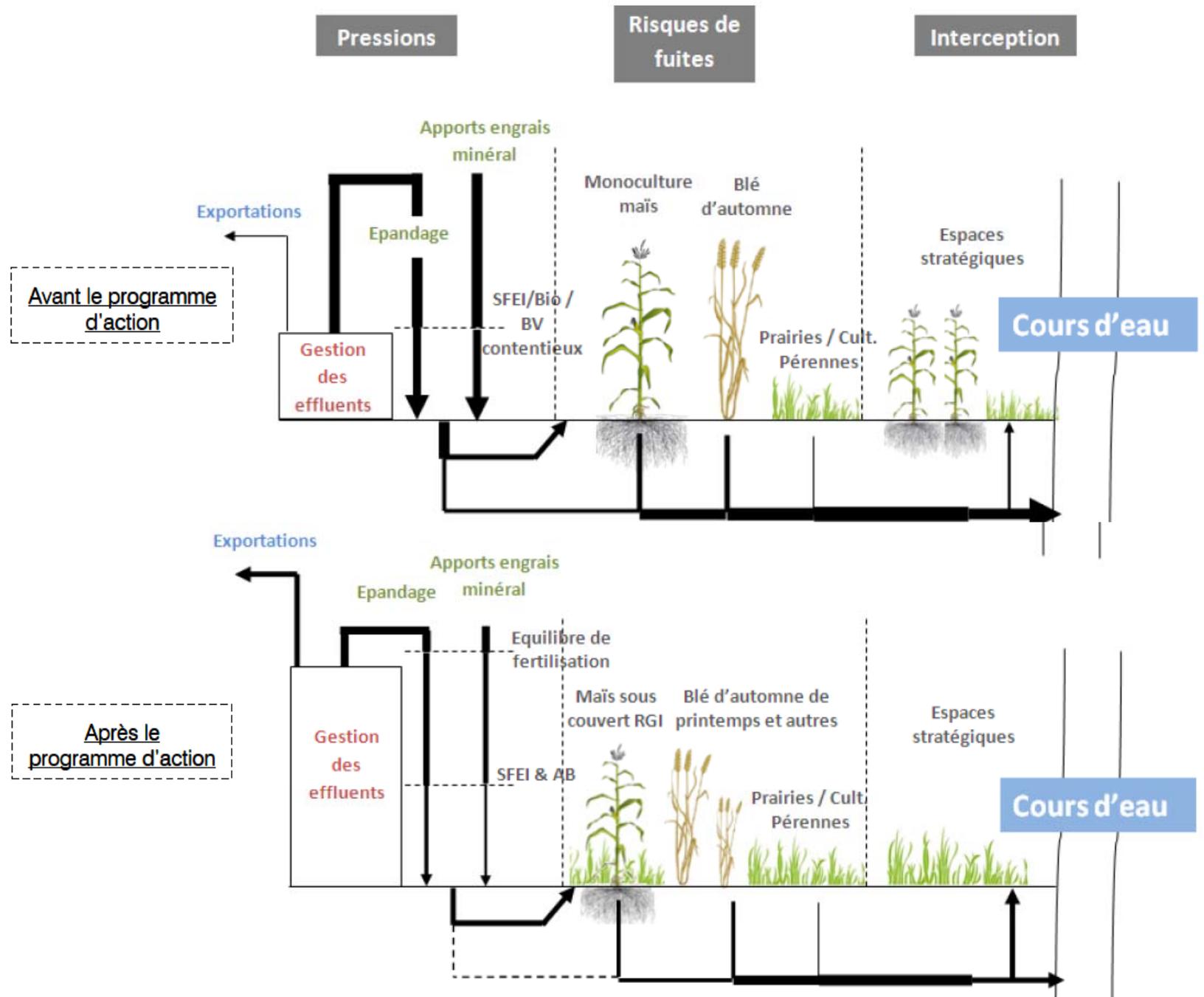
- **97 000 ha, env. 1500 exploitations**, 1/3 de la population du département, 2 800 actifs agricoles*, 224 millions L de lait*, 1,2 millions porcs/an*,... (*chiffres pays)
- **Diversité des exploitations, des productions, des pratiques** (entre les exploitations, au sein des exploitations)
- **Artificialisation des milieux** (30 % des surfaces possiblement humides cultivées, fort taux de drainage par endroits)
- Diversité des sols, des contextes pédo-climatiques (de plus de 1000 à moins de 600 mm/an), des paysages

● Flux d'azote en baisse, insuffisante

● **Pression en azote**
(diagnostic SAGE 2008, mis à jour en tenant compte des BV contentieux) :

- Asst individuel : 32 T/an
- Asst collectif : 150T/an + boues 3
- Industries : 8,1 T/an
- Pression liée au cheptel et aux apports minéraux après résorption et BV contentieux : 9 548 T/an





Objectifs d'évolution des systèmes de culture et de production & amélioration de pratiques

Objectif : réduire les fuites d'azote à la parcelle

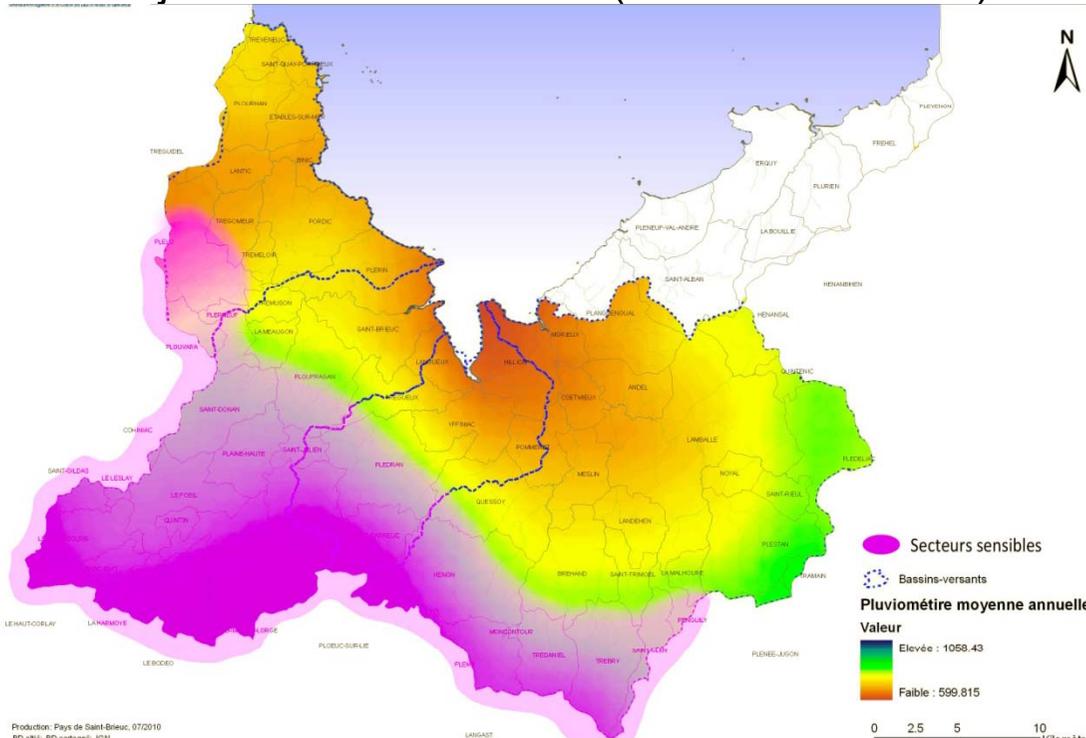
⇒ Evaluation immédiate chez chaque agriculteur (*typologie d'exploitation, structure foncière, motivation personnelle, etc.*) ⇒ Cf. ACCOMPAGNEMENT

1) Evolution des systèmes de culture et de production

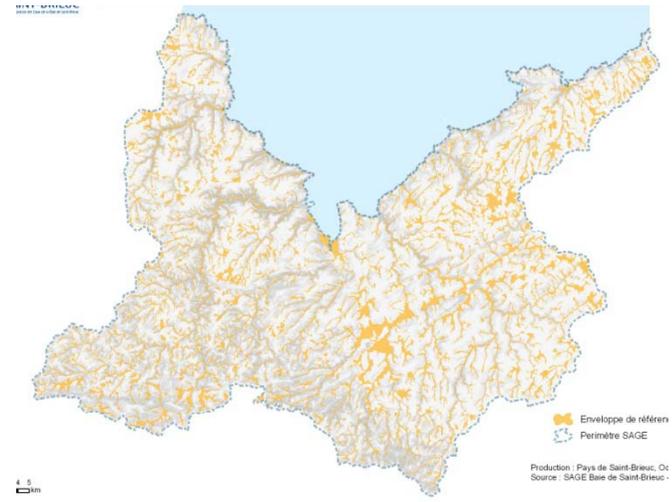
2) Amélioration des pratiques

⇒ Différenciation géographique en fonction des enjeux environnementaux (secteurs sensibles)

⇒ Partout



3) Prise en compte des espaces stratégiques



Objectifs d'évolution des systèmes de culture et de production & amélioration de pratiques

1) Evolution des systèmes de culture et de production (Différenciation géographique)

- Conservation des surfaces totales en prairie et notamment en prairies permanentes
- RGI systématique sous couvert maïs (succession maïs-maïs 2000 ha mini)
- Conversion en cultures pérennes de la sole en céréales et maïs (125 UN max, dates retournement)
- Mesures systèmes (SFEI et bio 145 expl.)
- Réduction des apports (120 exploitations)
- Réduction de la sole en céréales d'hiver à forts risques de fuites d'azote (- 30 %, céréales de printemps, cultures pérennes, cultures test)

⇒ 5000 ha, en priorité sur les secteurs sensibles, les parcelles drainées, hors zones reconquises



Pas d'outils financiers mais du conseil individuel ou collectif, des investissements, une valorisation « supplémentaire » possible, etc.

Objectifs d'évolution des systèmes de culture et de production & amélioration de pratiques

2) Amélioration des pratiques (partout)

- **Optimisation de la fertilisation** (base reliquats, déclarations de flux, référentiels agronomiques, outils d'analyses supplémentaires nécessaires)
- **Amélioration de la gestion des pâtures et des cultures pérennes en général**
 - pas de retournements d'automne, suppression des parcelles parking, retournements fonction des suites culturales, niveaux de chargements compatibles avec de basses fuites d'azote



Accompagnement individuel (toutes les exploitations à terme)

Objectifs

- **Évaluer les possibilités immédiates de réduction de fuites d'azote sur l'exploitation**
- **Atouts / contraintes pour les mettre en place** ⇒ **définition des solutions et des moyens** (*court et moyen termes : foncier, autres stratégies collectives ...*)

⇒ 1 ou plusieurs rencontres avec un technicien formé (grille d'entretien) et une série d'instruments analytiques adaptés

⇒ Aboutir à un engagement de chaque agriculteur avec des objectifs chiffrés

⇒ Coordination, suivi, orientation par les structures porteuses des « bassins versants »

Priorités territoriales

- **Où les reliquats azotés ont relevé d'importants risques de fuites**
- **Où les enjeux environnementaux sont forts**
- **Où les exploitants sont volontaires**

Accompagnement : individuel et/ou collectif

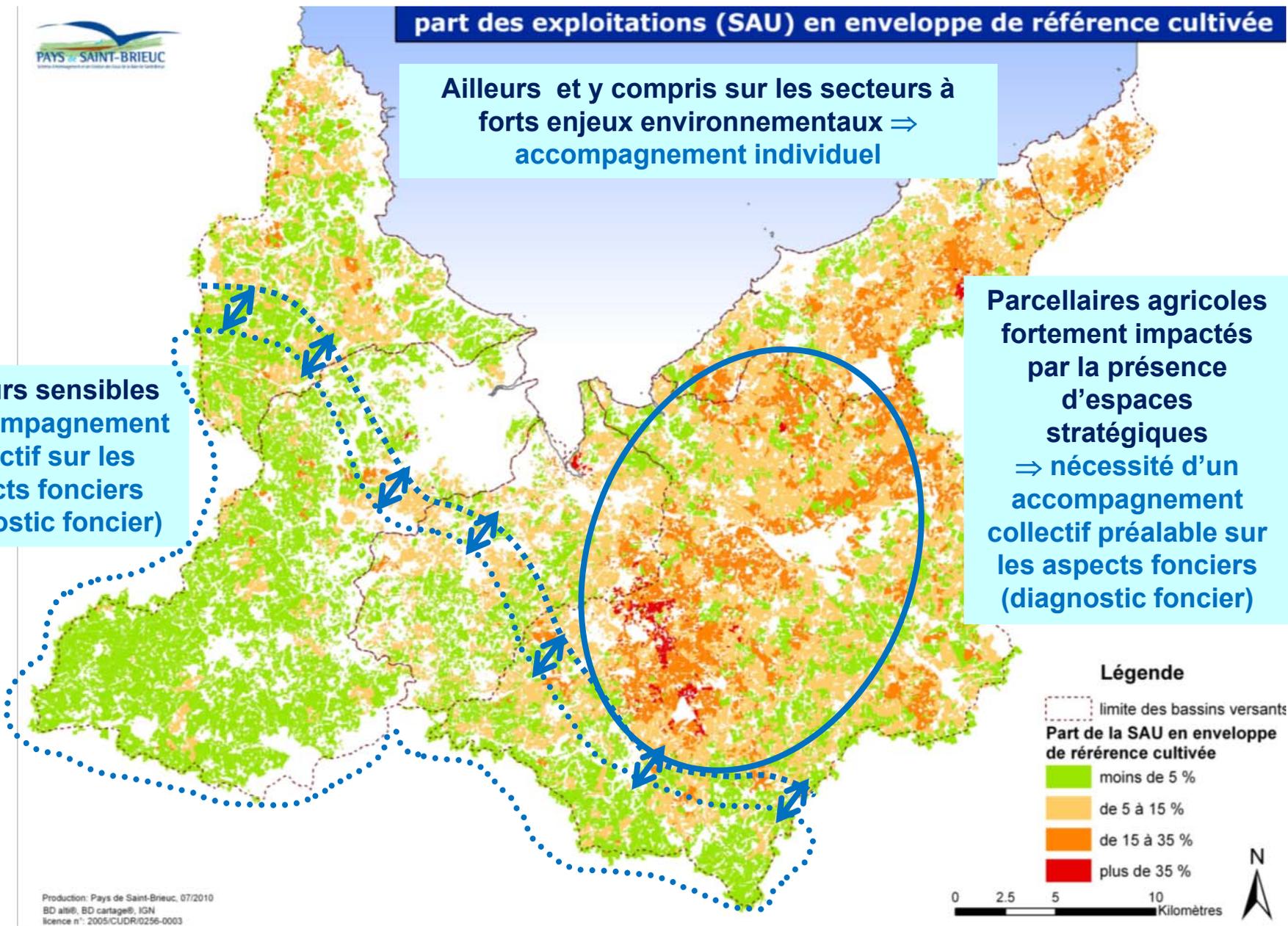


part des exploitations (SAU) en enveloppe de référence cultivée

Ailleurs et y compris sur les secteurs à forts enjeux environnementaux ⇒ accompagnement individuel

Parcelles agricoles fortement impactés par la présence d'espaces stratégiques ⇒ nécessité d'un accompagnement collectif préalable sur les aspects fonciers (diagnostic foncier)

Secteurs sensibles ⇒ accompagnement collectif sur les aspects fonciers (diagnostic foncier)



Accompagnement collectif

Identifiés lors des rencontres individuelles

Coordination
par les
structures
porteuses
des BV

Accompagnement de projets

- Liés à des améliorations de pratiques et/ou des évolutions de systèmes nécessaires (tests / remplacement des céréales d'hiver, tests / systèmes herbagers, etc.) (GAB, Cedapa, CA 22)
- Liés à la mise en place d'investissements concernant la gestion des effluents (méthanisation, porcs sur litière, etc.) (Coop, CA, Cedapa, Cohérence ...)

Diagnostics fonciers (CA, cf. également la stratégie foncière proposée)

En priorité sur des territoires où le foncier sera à priori limitant pour la mise en œuvre des objectifs du projet (cf. **carte précédente**)

Investissements

⇒ **Conforter/mettre en œuvre les évolutions** de systèmes de culture, de production et les améliorations de pratiques

- **Modification des assolements** : Matériel de mise en culture, de récolte, accès aux pâtures, remplacement de la paille, etc. (15 unités de séchage, aménagements, broyage bois)
- **Gestion et valorisation des effluents** (appel à projet méthanisation – 28 unités, compostage – prestations, plates-formes, matériel)
- **Augmentation de la résorption** (développement des ateliers de porcs sur litière (100 exploitations), séparation de phase (30 000 places d'engraissement))

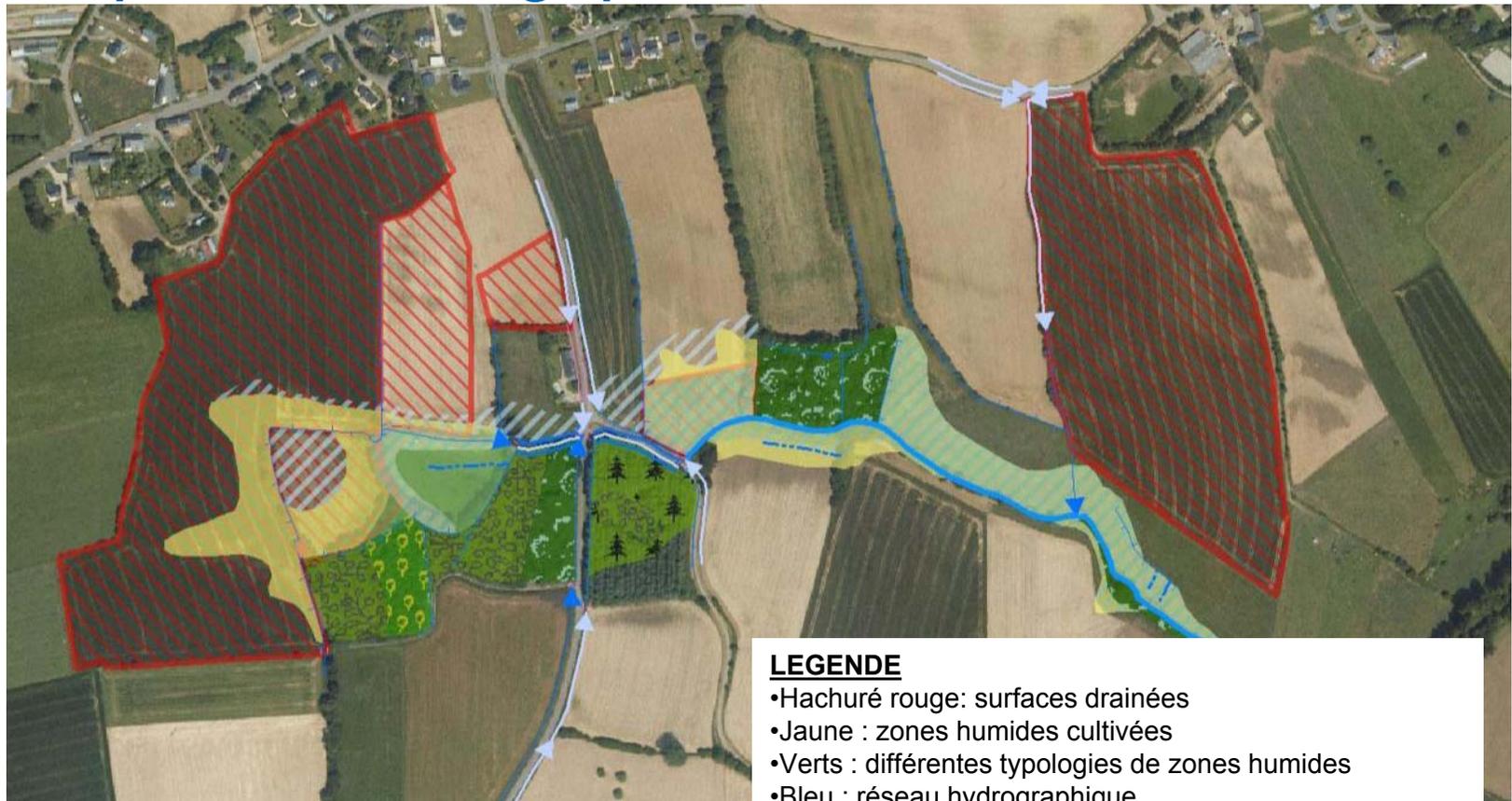
Valorisation des productions agricoles

⇒ **Conforter les évolutions** de systèmes de culture, de production et les améliorations de pratiques **en développant une valeur ajoutée**

+ **Communication et pilotage**

- **Connaissance** Acquisition et diffusion de l'information sur les flux de produits, leurs destinations et les voies de valorisation
- **Accompagnement et conseil stratégique aux agriculteurs** (ressources techniques, faisabilité, accompagnement économique)
- **Mutualisation des ressources en fourrages**
- **Valorisation économique de la production et de la transformation** (soutien financier, investissements, études, ingénierie)
- **Développement de l'achat et de l'approvisionnement local** (accompagnement des collectivités, des initiatives en circuits courts, coordination, sensibilisation des artisans, prise en charge des surcoûts, actions commerciales...)

Volet « zones naturelles » : inventaire des espaces stratégiques



- Réalisation des inventaires, restitution à chaque agriculteur (2011-2012)



Intégration des objectifs de préservation et de reconquête au projet d'exploitation (accompagnement individuel) + adaptation des assolements et des pratiques

Reconquête et préservation des espaces stratégiques

Objectifs

- **≈ 6% du territoire du bassin de la baie seraient des espaces stratégiques cultivés, 11,6 % des « zones naturelles »**
 - **100% des zones humides aujourd'hui cultivées seront reconverties en prairies permanentes** (non compris dans les 5000 ha cultures pérennes)
 - **Pour les zones humides « potentielles »** : objectifs de reconquête **au cas par cas** (faisabilité technico-économique), suite aux inventaires, relevé des modalités de drainage et échanges avec exploitants.
 - **Vigilance particulière sur les autres parcelles drainées**, prioritaires pour la mise en place des cultures pérennes
 - **Maintien, extensification sur les prairies humides existantes (100%)**

Mesures

- **conversion** , maintien et amélioration de la gestion(2 niveaux d'engagement, 500 UGB/jours pâturage/an ou 125 UN d'apports maxi, 300 UGB/jour pâturage/an sans fertilisation, suivant situation de départ)
- **Travaux hydrauliques** (déconnexion de drains, mesures tampon, relèvement de nappes...)
- **Ouverture de milieux (parcours)**
- **Création, restauration, gestion des talus**
- **Préservation des espaces (PLU)**

Stratégie foncière

Permettre les évolutions de systèmes de culture, de production, et le déploiement des mesures sur les espaces stratégiques

- **Diagnostics fonciers** (éclatement des parcellaires, parcours, animation , promotion et suivi des échanges...)
- **Veille foncière et partage de l'information** (espaces stratégiques) – plate forme d'information à l'échelle du SAGE
- **Interventions selon le niveau de complexité** (Echanges de parcelles, partage d'assolements, etc. constitution d'une réserve foncière pour faciliter les échanges, aménagements fonciers enrichis)

Assainissement non collectif

- **Supprimer les rejets permanents d'eaux vannes** (50% d'ici fin 2012 de 2 300 dispositifs éligibles , affinement des diagnostics, animation)

Assainissement collectif

- **Mise à jour de tous les arrêtés de rejets antérieurs à 2007** (d'ici 2 ans)
- **Réaliser les travaux nécessaire sur les stations d'épuration** (16 stations concernées)
- **Amélioration de la collecte** : réhabilitation de réseaux et des branchements...

Coordination

- Coordination à l'échelle des 4 bassins versants
 - Suivi de l'accompagnement individuel
 - Suivi de l'accompagnement collectif
 - (Réalisation des inventaires des espaces stratégiques et restitution aux agriculteurs)
- Coordination à l'échelle du SAGE
 - Nécessité d'une prise de compétence claire à l'échelle de la baie de St Briec

Synthèse des coûts

- Coût global d'animation ≈ 9.6 mio €
- Montant des actions agriculteurs (y compris les investissements) ≈ 73.4 mio €
+ coûts non accompagnés...
- Foncier et aménagements : 2,2 mio €
- Assainissement ≈ 34.9 mio €

107 mio € (+ 23,5 mio méthanisation)

« Gains » du programme

Gain autonomie protéique :
600 Tonnes N

	Réduction pression	tN/an
Baisse de la pression	Atteinte de l'équilibre de fertilisation	2 250
	<i>Dont meilleure gestion des effluents (↓ N minéral)</i>	1 000
	<i>Dont résorption (TRAC et porcs sur litière)</i>	135-255
	<i>Dont MAE (Systèmes, Ferti)</i>	300
	Gains MAE Systèmes supplémentaires (145 expl.SFEI&Bio)	80
	Assainissement	12,6 + 15,9
	TOTAL	~ 2 360
	Rappel pression initiale (Etat des lieux 2008) : 10 128 T/an	- 23 %

Temps de réponse inconnu (2 à 10 ans ?) sauf assainissement

	Evolutions des rotations	tN/an
+ Baisse des risques de fuites	Culture pérennes (5000 ha)	200 ?
	Céréales de printemps (500 ha)+ autres	140 ?
	RGI sous maïs	57.6 + 25.6 ?
	TOTAL	- 425 T/an ?
	Rappel flux spécifique initial (Etat des lieux 2008) : 37 kg/haSAU/an soit ~2000 T/an	- 21 % ?

Temps de réponse plus court

Effets visibles au-delà de la durée du programme

	Interceptions	tN/an
+ Amélioration des interceptions	Reconquête de ZH	180 – 840 ?
	Amélioration de l'efficacité de ZH	?
	TOTAL	?

Temps de réponse de 1 à 5 ans ?

Freins / Questions

- Sur les outils financiers d'accompagnement
 - **Cumul MAE T et MAE systèmes sur une même exploitation ?**
 - **Montage des MAE T lorsque les cahiers des charges des « engagements unitaires » varient sensiblement des mesures proposées ?**
 - **Certaines évolutions importantes de rotation ne sont pas accompagnées, peut-on mettre en place de nouvelles mesures ?**
 - **Nécessité de déplafonner ⇒ échéance ?**

- Lever les freins concernant la restructuration foncière :
 - **Plan d'épandage**
 - **Mesures agroenvironnementales**
 - **Droits à produire**

- En terme de gouvernance
 - **Légitimité de la coordination à l'échelle de la baie : cadre, portage, contrat global et fonctionnements à mettre en place (projet d'EPTB),**
 - **rôle du comité algues vertes, de la CLE, dans le suivi ?**

Ce qu'il reste à faire pour un programme opérationnel

- Elaboration / validation des cahiers des charges des MAE mobilisées
- Mise en place des outils de coordination / suivi de l'accompagnement individuel (grille d'entretien, formalisation des objectifs et engagements)
- Déploiement des moyens de coordination, suivi
- Mise en place de la plate –forme d'information foncière
- Expliquer, communiquer, partager ?